



Procès-verbal de la Commission loisirs, sports et vie communautaire tenue à la salle des comités, de la Maison du Citoyen, secteur Hull, le mercredi 17 septembre 2003, à 17 h 30

**PRÉSENCES : Membres**

M. Marc Bureau, président et conseiller  
M. André Levac, vice-président et conseiller  
M<sup>me</sup> Thérèse Cyr, conseillère, district 10  
M<sup>me</sup> Hélène Rollin, citoyenne  
M. Malcolm Corcoran, citoyen  
M. Denis Langevin, citoyen  
M. Robert Bob MacMillan, citoyen  
M. Ian Michon, citoyen,

**Ressources internes :**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène St-Onge, responsable loisirs, Centre de services Gatineau  
M. Gilles Desjardins, responsable loisirs, Centre de services Hull  
M. Paul Nicole, coordonnateur d'activités, Centre de services Hull  
M<sup>me</sup> Nicole Croteau, responsable loisirs, Centre de services Aylmer  
M<sup>me</sup> Céline Farrell, responsable loisirs, Centre de services Buckingham/  
Masson-Angers  
M. Luc Bard, directeur, Service loisirs, sports et vie communautaire

**Secrétaire**

Mona Gravel

**ABSENCES**

**MOTIVÉES :** M. Lévis Brazeau, citoyen  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
M. Pierre Perron, citoyen  
M. Louis-Paul Guindon, directeur Module culture et loisirs

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la Commission loisirs, sports et vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Bureau débute la séance à 17 h 40 et souhaite la bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Malcolm Corcoran  
Appuyé par André Levac

D'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter le sujet suivant :

- Point 8 - Varia : « Programme des loisirs »

Adoptée

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 AVRIL 2003**

Il est proposé par Denis Langevin  
Appuyé par Robert MacMillan

D'approuver le procès-verbal de la séance du 30 avril 2003.

**Adoptée**

#### **3.1 Suivi – Programme « Ça bouge après l'école »**

M. Bard mentionne que suite au nouveau gouvernement en place, le programme « Ça bouge après l'école » est mis en veilleuse pour le moment. Aucune indication que le programme sera repris.

#### **3.2 Politique loisirs, sports et vie communautaire**

M. Bard fait un bref exposé relativement à la consultation de la Politique loisirs, sports et vie communautaire. La démarche sera expliquée plus en détail aux membres à la prochaine rencontre.

#### **3.3 Camp de jour**

Mme Marie-Hélène St-Onge donne un résumé relativement aux inscriptions pour les camps de jour sur le territoire de la nouvelle ville. Des solutions sont à apporter, ainsi que l'évaluation du volume, les listes d'attente.

Mme St-Onge mentionne qu'une rencontre doit avoir lieu le 22 septembre prochain afin d'élaborer un sommaire des 7 semaines des camps de jour. Un bilan sera présenté ultérieurement.

### **4. PROGRAMME DE SOUTIENS AUX INITIATIVES DU MILIEU**

#### **4.1 Recommandation – volet 1**

M<sup>me</sup> Céline Farrell donne les explications concernant le « Rapport d'analyse – Programme de soutien aux initiatives du milieu – volet 1 ».

Mme Rollin et M. Michon mentionnent leur désaccord relativement aux projets de Québec en forme où l'on ne recommande aucun montant.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Thérèse Cyr  
Appuyé par M. Denis Langevin

Que la Commission recommande au conseil d'approuver le rapport d'analyse en date du 11 septembre et de verser les montants aux organismes.

Le vote est demandé.

Ont voté en faveur : M<sup>me</sup> Thérèse Cyr  
M. Malcom Corcoran  
M. Denis Langevin  
M. Robert MacMillan

Ont voté contre : M<sup>me</sup> Hélène Rollin  
M. Ian Michon

**Pour : 4                      Contre : 2**

**Adoptée sur division**

Suite à cette première expérience, le comité d'analyse procédera à une évaluation du Programme volets 1 et 2. Un rapport sera déposé à une prochaine commission.

#### **4.2 Sommaire – Volet 2**

Le document est déposé à titre d'information aux membres de la Commission. L'enveloppe globale pour le volet 2 est de 30 000 \$.

Mme Rollin se questionne à l'effet que la Ville finance une activité organisée par une fondation. La subvention était pour payer les coûts de l'atelier de maquillage.

#### **5. PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ**

M<sup>me</sup> Farrell explique le programme qui vise à accroître l'accessibilité pour les familles aux activités de loisir.

Jusqu'à présent, nous avons supporté 23 enfants pour un montant de 3 331 \$.

#### **6. COMITÉ PISCINE – SECTEUR AYLNER**

M. Bureau souhaite la bienvenue aux membres du Comité piscine du secteur Aylmer et il s'excuse car il devra quitter la réunion afin de s'acquitter d'une tâche en l'absence de M. le maire. M. Levac présidera la suite de la rencontre. Il les invite à présenter leur projet.

À tour de rôle, chacun des membres se présente :

M. Jean-Guy Charron, Inter-Clubs  
M. Stéphane Cellier  
M. Gilles Despatie, Club de natation Phénix  
M. Jacques Laflamme, Inter Clubs

Un document est déposé et présenté aux membres de la Commission et intitulé « Projet piscine Aylmer 2005 ».

Une lecture du document est faite afin de présenter le mandat, l'historique du besoin d'une piscine dans le secteur Aylmer, le départ du projet, la demande de reconnaissance en temps qu'interlocuteur officiel, la demande de soutien ainsi que les plans prévus du Comité.

M. Gilles Despatie dépose et présente un document intitulé « Club piscine Phénix de Gatineau, secteurs Hull et Aylmer ».

**À 18 h 55, M. Bureau quitte la réunion.**

Le comité demande :

- Que la Commission supporte les efforts du comité et présente le projet au conseil municipal.
- Fournir l'expertise pour travailler avec le comité.

Le Comité mentionne qu'à la prochaine rencontre de la Commission, une pétition sera déposée.

Suite à la présentation, M. Levac remercie chacun des membres du Comité piscine pour la présentation de leur projet. La demande est très bien reçue au sein de la Commission et ce dernier leur souhaite bonne chance dans leur projet. Les demandes particulières seront analysées par le Service.

## 7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

### Projet Radio-enfant

M. Michel Delorme fait la présentation du projet « Radio-enfant » qu'il désire mettre de l'avant sur le territoire de la ville de Gatineau et la rive ontarienne.

Ce projet consiste à une station radiophonique produite et animée par des enfants. M. Delorme a obtenu une licence commerciale pour le projet.

Le projet devrait être opérationnel au printemps 2004. Cependant, pour la bonne marche du projet, il doit trouver un local et faire l'installation de l'antenne au plus tard pour la mi-octobre afin de préparer l'aménagement du studio.

### Financement

- Des demandes seront adressées auprès des organismes, des gouvernements fédéral et provincial. Également, la population sera sollicitée.
- Pour les commandites, le secteur de l'éducation, écoles en milieu scolaire et les programmes publics seront approchés.

### Demandes à la Ville

- Que la Ville offre l'accès à un édifice situé au 100, rue Gamelin.
- Une subvention de démarrage de 10 000 \$ pour l'acquisition d'équipements.

M. Delorme indique qu'il acheminera sous peu une lettre à M. le maire.

M. Levac remercie M. Delorme pour la présentation de son projet. Il mentionne qu'une lettre officielle adressée à M. le maire, devra être déposée en bonne et due forme et le projet pourra être étudié et présenté aux membres du conseil.

M. Delorme quitte la réunion.

Les membres de la Commission considèrent fort innovateur et prometteur le projet. À cet égard, ils désirent l'appuyer.

Il est proposé par M. Ian Michon  
Appuyé par M<sup>me</sup> Hélène Rollin

Et résolu à l'unanimité

Que la Commission loisirs, sports et vie communautaire considère intéressant l'esprit entourant le projet de Radio-Enfant en donnant la parole aux enfants et recommande dans la mesure du possible de le soutenir.

**Adoptée**

## 8. VARIA

### 8.1 Programme des loisirs 2003

M<sup>me</sup> Cyr s'objecte à ce que le Club de karaté de Gatineau soit inscrit dans le programme des loisirs 2003, secteur Gatineau et publie les cours offerts.

Il est demandé par M<sup>me</sup> Cyr de présenter les résolutions adoptées ou décisions prises par la Commission concernant le sujet traité et à soumettre le tout à un sujet de l'ordre du jour de la prochaine rencontre de la Commission.

M. Bard assurera le suivi.

9. INFORMATION

Aucun sujet

10. CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION

- Article de l'Observatoire québécois du loisir « La réorganisation municipale et ses avantages stratégiques en loisir public », Volume 1, numéro 3, septembre 2003
- CPRA, Children and Youth living in poverty initiative « Recreation is key to improving the lives of children and youth living in poverty », 21 août 2003
- Québec municipal « Organismes de loisir et économie sociale », août 2003.

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Les membres de la Commission se questionnent quant aux mandats et leurs rôles. Il a été convenu d'inscrire le sujet à la prochaine réunion.

La prochaine rencontre de la Commission aura lieu le 22 octobre prochain. Il est demandé de vérifier la disponibilité de siéger dans le secteur Gatineau.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Thérèse Cyr  
Appuyé par M<sup>me</sup> Hélène Rollin

De lever la séance à 20 h 50.

Adoptée

  
Président

  
Secrétaire